



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Comité Syndical du 19 octobre 2016

Syndicat Mixte des Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Sommaire

- Airbus Group, Aéroport Toulouse Blagnac (ATB) et Toulouse Métropole soutiennent la 3^{ème} ligne de métro et s'engagent pour l'innovation
- La 3^{ème} ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE) : une reconnaissance nationale et européenne
- D'ici 2020, des parcs relais agrandis, restructurés ou créés pour offrir encore plus de stationnement aux voyageurs
- Le SMTC-Tisséo s'engage dans trois nouveaux partenariats en matière d'écomobilité avec SIGFOX, le CNES et le Sicoval
- Le SMTC-Tisséo investit dans le réseau structurant
- Le SMTC-Tisséo soutient l'innovation avec Futurapolis 2016

Points présentés en conférence de presse du 5 octobre 2016 et votés en séance du Comité Syndical du 19 octobre 2016

- **Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030**
Etape « arrêt » du projet, en vue de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- **Connexion entre la ligne B et Toulouse Aerospace Express à la station INPT de Labège : lancement d'études**
- **Nouvelle gamme tarifaire, tarification solidaire**



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Airbus Group, Aéroport Toulouse Blagnac (ATB) et Toulouse Métropole soutiennent la 3ème ligne de métro et s'engagent pour l'innovation

Airbus Group, Aéroport Toulouse Blagnac (ATB) et Toulouse Métropole sont les premiers signataires d'un protocole partenarial, qui vise à développer des démarches innovantes au service de la 3^{ème} ligne de métro, dans les domaines de l'information et la communication, de la conception ou encore dans sa réalisation.

Par cet acte, ces trois premiers partenaires démontrent leur intérêt pour la 3^{ème} ligne de métro et partagent la vision du SMTC-Tisséo, celle d'une ligne de métro nécessaire et déterminante pour l'attractivité du territoire métropolitain de demain, de ses bassins de vie et d'emplois, de sa réflexion urbanistique et de son identité.

Ce protocole est issu des échanges tenus au sein du comité de pilotage partenarial, associant les quatre intercommunalités membres du SMTC (Toulouse Métropole, SICOVAL, Communauté d'Agglomération du Muretain, SITPRT), ainsi que l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute Garonne, la CCI de Toulouse, Airbus Group, Aéroport de Toulouse Blagnac (ATB), SNCF Réseau et Mobilité, le CESER et Toulouse School of Economics. **Cette instance de gouvernance passe en revue périodiquement l'avancement du projet Toulouse Aerospace Express dans sa globalité.**

La liste des signataires du protocole partenarial n'est pas figée et d'autres partenariats avec des acteurs institutionnels et économiques clés pourront se nouer tout au long du projet pour son bon déroulement.

La 3^{ème} ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE) : une reconnaissance nationale et européenne

Dans le cadre du Pacte Etat Métropole (PEM) en cours de négociations, le Premier Ministre a écrit à Jean Luc Moudenc, en sa qualité de président de Toulouse Métropole, pour officialiser la prise en compte du projet par l'Etat. Le Premier Ministre indique notamment dans son courrier : « *« [ce] projet a vocation à servir de socle à un nouveau modèle de développement de la ville de demain, d'une ville « plus compacte » et « connectée », et ainsi de conforter le rôle et la compétitivité de la capitale mondiale de l'aéronautique et de l'espace et maintenir l'attractivité exceptionnelle de la métropole toulousaine ».*

Au niveau de l'Union Européenne, le SMTC-Tisséo a obtenu une subvention au titre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) d'un montant de près de 10 millions €. Ce montant sera consacré aux études à conduire en vue de la réalisation du projet. C'est le seul projet de transport français qui a été retenu à ce titre.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

D'ici 2020, des parcs-relais agrandis, restructurés ou créés pour offrir encore plus de stationnement aux voyageurs

Les Parcs Relais (P+R) constituent un élément essentiel de la Stratégie Mobilités 2020.2025.2030. Il favorise l'intermodalité et constitue un levier permettant d'augmenter l'utilisation des transports en commun pour se déplacer sur le réseau structurant. Leur implantation constitue également un enjeu en matière d'urbanisme et de gestion du stationnement.

Actuellement le réseau Tisséo propose 8 580 places de stationnement, dont 6 580 dans des parcs relais à accès réglementé, en rabattement avec le métro.

Le Schéma Directeur adopté par le dernier Comité Syndical du SMTC, vise à l'horizon 2020 à :

- **améliorer la gestion des P+R**, en rétablissant le fonctionnement des barrières permettant de contrôler l'accès aux P+R et en faisant appliquer le règlement dans un premier temps, pour dans un second temps, d'ici la fin 2018, travailler avec le remplacement du système de d'exploitation, sur un usage mixte de ces infrastructures (stationnement de nuit notamment). L'objectif est de **restituer l'usage de ces infrastructures aux utilisateurs des transports et de supprimer les 1000 véhicules ventouses** (sur la base d'enquêtes réalisées en 2015 sur l'ensemble des parcs réglementés).
- **augmenter leur capacité**, en créant d'ici 2020, **2000 places de rabattement supplémentaires**, sur l'ensemble du réseau structurant : cela concerne la création de poches de stationnement le long des projets Linéo, **l'extension de la capacité des P+R des stations Borderouge, Mirail Basso Cambo et Ramonville**, ainsi que la **création d'un P+R de 500 places au niveau de la future station Oncopole du Téléphérique Urbain Sud** (dont le programme d'opération a été adopté à ce Comité Syndical d'ailleurs, pour un montant de 2,5 M€) ;
- **décliner la Stratégie Mobilités dans les P+R**, en réalisant des travaux notamment sur les gares d'échanges, dans la perspective du **développement du réseau Linéo** (créations de nouveaux quais accessibles) et en facilitant le **développement de services à la mobilité et l'écomobilité sur ces pôles d'échanges**.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Le SMTC-Tisséo s'engage dans trois nouveaux partenariats en matière d'écomobilité, avec SIGFOX, le CNES et le Sicoval

Trois nouvelles conventions viennent concrétiser le travail de partenariat que mène le SMTC-Tisséo avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui veulent aider leurs salariés dans leurs déplacements grâce aux plans de mobilité.

Dans le cadre de la politique d'écomobilité que porte le SMTC-Tisséo, une des orientations concerne les plans de mobilité avec pour axes stratégiques :

- Le renforcement des partenariats avec le secteur économique et entrepreneurial pour impulser une dynamique territoriale plus conséquente, en phase avec le développement des projets structurants.
- La mobilisation des établissements par bassins d'activité ou territoires de projet, pour ancrer les plans de mobilité autour des projets portés par le SMTC-Tisséo.

Dans ce cadre, le SMTC-Tisséo accompagne les démarches de plans de mobilité selon plusieurs dispositifs :

- Accompagnement méthodologique
- Production de carte de géolocalisation
- Enquête mobilité des salariés
- Aide à la définition du plan d'actions
- Animation en entreprise

Avec ces trois nouveaux accords ce sont 2479 salariés qui seront mobilisés sur un projet fédérateur visant à :

- Favoriser les solutions alternatives à la voiture individuelle : covoiturage, transports en communs, vélo, autres modes de transports alternatifs.
- Améliorer la qualité d'accessibilité des sites de travail
- Réduire l'impact environnemental des déplacements domicile-travail, professionnels et internes à l'entreprise.
- Diminuer la fatigue et les risques d'accident de trajet.

A ce jour, le SMTC-Tisséo accompagne 161 plans de mobilités, représentant 189 746 salariés sur l'agglomération toulousaine.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Le SMTC-Tisséo soutient l'innovation avec Futurapolis 2016

Le SMTC-Tisséo s'associe au désormais incontournable sommet de l'innovation qui se déroule à Toulouse pour la cinquième année consécutive, les 4 et 5 novembre 2016. **Futurapolis 2016** est un événement organisé par *Le Point*. Il réunit de nombreux acteurs de l'innovation autour de conférences, de débats et d'ateliers sur le monde du futur.

L'une des tables rondes à laquelle participera notamment Jean-Michel Lattes, Président du SMTC-Tisséo sera consacrée à la « Smart City », la ville de demain. La métropole du futur sera remplie de capteurs, de données, de bâtiments intelligents et de transports en accord.

Cette année, l'événement se tiendra le long du Quai des Savoirs (Allées Jules Guesde) au Muséum d'Histoire Naturelle et à la Faculté de Médecine, lieux desservis par le réseau Tisséo (bus, tram métro).

Le SMTC investit dans le réseau structurant

Le dernier Comité Syndical a permis, outre l'arrêt du projet Mobilités 2020.2025.2030, d'un montant estimé à 3,8 milliards d'€, d'approuver :

- les programmes de réalisation à l'horizon 2019, du Linéo 4 entre Mirail Basso Cambo et le Cours Dillon ainsi que du parc relais de la station Oncopole du futur Téléphérique Urbain Sud, pour un montant respectif de **2,7 M€** et de **2,5 M€** ;
- l'attribution de marchés et la signature de conventions de travaux, pour un montant total de **9,9 M€**, concernant l'ensemble du réseau et la gestion du patrimoine technique ;
- les études d'avant-projet concernant les stations Jean Jaurès et l'extension du garage atelier de Basso Cambo, dans le cadre de l'opération de Doublement de la capacité de la Ligne A, pour un montant respectif de **15,95 M€** et de **3,14 M€**.

A noter justement que l'enquête publique du projet de Doublement de la capacité de la Ligne A vient de démarrer et va se dérouler jusqu'au 26 novembre. Des permanences du Commissaire enquêteur sont prévues dans les Mairies de Quartier et l'objectif est de déclarer l'utilité publique d'ici le mois de mars 2017.

Enfin, concernant le programme Linéo, rappelons que le Linéo 2, mis en service le 29 août, a été inauguré le 3 octobre et a déjà atteint son objectif de fréquentation journalière de 10.000 passagers. Par ailleurs, depuis ce lundi 17 octobre, le Linéo 1 vient d'être étendu à l'ouest dans le quartier des sept deniers, jusqu'à l'avenue Salvador Allende, avec la création d'un parc de rabattement.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030 : un projet inédit pour la grande agglomération toulousaine

Le comité syndical du 19 octobre a voté une étape décisive dans la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), à savoir l'arrêt du projet. Cela signifie le lancement officiel d'un débat sur ce projet, en deux phases, afin d'aboutir à son adoption définitive.

Genèse du projet

Début 2015, à la suite de l'actualisation des éléments de connaissance de fonctionnement de la grande agglomération toulousaine (démographie, économie, mobilités notamment), le SMTC a pris la décision d'engager l'élaboration du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande Agglomération Toulousaine.

Pour élaborer ce projet, les différentes structures* de gouvernance et de concertation mises en place se sont réunies à 81 reprises entre le 22 janvier 2015 et le 26 septembre 2016.

Parallèlement, Le SMTC a mis en place un dispositif continu de concertation avec le grand public.

Deux opérations ont eu lieu :

Du 7 septembre au 2 octobre 2015 :

- 5 réunions publiques réunissant plus de 400 personnes.
- Des documents de concertation dans les 115 communes et 8 intercommunalités.
- Un site internet avec la possibilité d'émettre un avis et de déposer une contribution.
- 437 avis émis.

Du 17 mai au 10 juin 2016 :

- 12 stands mobilités « métro » et 17 dans des établissements en démarche plan de mobilité.
- Plus de 500 enquêtes auprès des salariés et usagers.
- Diffusion à 30 000 exemplaires du magazine n°2 Mobilités
- Diffusion à 56 000 exemplaires du dépliant Projet Mobilités.
- Campagne de communication digitale : plus de 1 000 000 de vues, 2 000 accès vers le site internet.
- Un nouveau site internet avec la possibilité d'émettre un avis et de déposer une contribution.
- Une enquête spécifique auprès d'un panel de 1 000 habitants et d'usagers.
- 157 avis émis.

**partenaires institutionnels du SMTC, commissions partenariales technique et de suivi (Etat, Région, Département, SMEAT, collectivités membres du SMTC), commission Conception des politiques publiques de mobilités et d'organisation des réseaux, commissions thématiques, etc...*

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Le Projets Mobilités 2020 – 2025 – 2030 en quelques chiffres

- 115 communes concernées
- Plus d'1 million d'habitants
- 4,5 millions de déplacements à l'horizon 2025
- Une augmentation de 500 000 déplacements par jour à ce même horizon (l'équivalent de la fréquentation du réseau Tisséo en 2015)
- Un total d'investissement – tous acteurs confondus – **de plus de 4 Milliards d'euros**
- Un engagement sans précédent du SMTC-Tisséo à hauteur **de 3,8 Milliards d'euros** d'ici à 2030

Etape suivante

Le Comité Syndical du 19 octobre 2016 a donc vu à l'ordre du jour la décision d'une nouvelle étape pour la révision du PDU.

Le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030 (valant révision du PDU) sera mis au débat en deux phases pour un objectif d'approbation fin 2017, début 2018 :

1/ La consultation des personnes publiques associées (novembre 2016 à printemps 2017) :

Le SMTC consultera près de 275 personnes publiques associées qui ont toutes été invitées à participer et contribuer à l'élaboration du projet lors des commissions thématiques et territoriales : l'Etat, la Région, le Département et les 115 communes ainsi que l'autorité environnementale pour le rapport d'évaluation environnementale, la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, les associations agréées de protection de l'environnement, les associations d'usagers et de représentants des personnes à mobilité réduite, enfin et à l'initiative du SMTC, les intercommunalités, les chambres consulaires, les structures patronales et syndicales, les Codev, les organismes techniques travaillant dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement.

Cette étape aura lieu entre le mois de novembre 2016 et le mois de février 2017. Le bilan de la concertation donnera lieu à l'organisation de nouvelles commissions territoriales qui seront organisées au printemps 2017.

2/ La consultation du grand public à travers l'enquête publique (2^e semestre 2017) :

Le SMTC saisira fin octobre 2016 le tribunal administratif pour que ce dernier puisse désigner une commission d'enquête publique. L'enquête publique pourrait alors se dérouler après le calendrier électoral de 2017.

Tout savoir sur le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030

➔ smtc-tisseo.fr

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Connexion entre la Ligne B et Toulouse Aerospace Express à la station INPT de Labège : lancement d'études

Les conférences des Exécutifs du 22 juin dernier et du 4 octobre ont permis de confirmer l'intérêt porté par l'ensemble des acteurs institutionnels locaux au projet Mobilités 2025-2030 et à l'ensemble de ses composantes.

Ce consensus, assez inédit à Toulouse, permet de répondre aux enjeux de développement économique et de développement de l'intermodalité sur la grande agglomération toulousaine.

Dans ce cadre, un accord politique a été trouvé pour proposer une solution à la connexion entre la Ligne B et la 3^e Ligne – TAE au niveau de l'INPT.

Le comité syndical a donc engagé une phase d'études à son sujet.

Objectif : relier la ligne B et la future 3^{ème} ligne de métro

Ce nouveau projet reprendra l'itinéraire du projet de Prolongement de la Ligne B (PLB), de la station Ramonville-Buchens, jusqu'à la future station INPT de TAE.

Pour pouvoir le mener à bien, plusieurs points doivent être encore clarifiés et une convergence opérationnelle et organisationnelle doit être trouvée avec l'ensemble des partenaires institutionnels pour pouvoir lancer sa réalisation.

Une délibération de cadrage a donc été présentée au Comité Syndical du 19 octobre 2016. Elle précise l'ensemble des éléments dit « invariables » (définitivement arrêtés) et ceux qui devront être approfondis.

Deux objectifs :

- dans un premier temps **d'ici la fin de l'année 2016**, identifier la solution technique qui sera mise en œuvre et partager les conclusions techniques dans le cadre d'une séance de la Conférence des Exécutifs ;

- dans un second temps **durant le premier semestre 2017**, valider le programme d'opération - sur la base des éléments retenus fin 2016 - le planning, le coût de réalisation du projet et son financement.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Nouvelle gamme tarifaire, tarification solidaire

Le SMTC a décidé de réviser la gamme tarifaire des transports publics au vu d'une période d'observation et d'analyse et compte tenu du constat qui s'en est suivi. La grille des tarifs de Tisséo est devenue de plus en plus complexe et illisible pour les clients.

De plus, elle comporte **des inégalités flagrantes** par rapport au système actuel de prise en compte des réductions selon le statut (séniors, jeunes, salariés, demandeurs d'emploi,...).

Quatre exemples à ce sujet :

- un sénior qui perçoit une retraite confortable bénéficie de la gratuité, exactement à l'identique d'un retraité qui ne touche qu'une faible pension.
- Le retraité de moins de 65 ans est au plein tarif, quelle que soit le niveau de sa retraite, alors que celui de 65 ans dispose de la gratuité sans condition de ressource.
- Un senior qui perçoit une retraite confortable ne paie rien, quand, dans le même temps, un salarié au SMIC, acquitte 23€40 par mois (50 % étant obligatoirement pris en charge la moitié de cet abonnement).
- un étudiant boursier sur critères sociaux, ne paie pas moins qu'un étudiant non boursier.

Le principal objectif recherché lors des études de révision de la gamme tarifaire a été de **maintenir le réseau Tisséo comme étant le moins cher de France**.

La nouvelle grille votée par le comité syndical du SMTC-Tisséo du 19 octobre prochain, tient compte de cela en offrant plus de justice et d'équité : c'est pourquoi elle mérite l'appellation de tarification solidaire.

Désormais les voyageurs sont **distingués selon leurs ressources** et non plus selon leur seule catégorie sociale : séniors, jeunes, etc... Il existe en effet de fortes différences de revenus entre les retraités de même pour les jeunes, selon l'aide qu'ils peuvent recevoir de leurs parents.

Plus lisible

La nouvelle grille proposée en vue de son adoption au comité syndical présente quatre niveaux de tarif pour les abonnements mensuels :

- plein tarif, soit 50 €
- réduction à 70 %, soit 15 €
- réduction à 80 %, soit 10 €
- gratuité

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 19 octobre 2016

Plus juste

Pour les **actifs**, le plein tarif est appliqué, ces derniers disposant d'une prise en charge à 50 % par l'employeur, soit un coût mensuel de 25 €.

Pour les autres catégories, elle tient compte des montants de revenus : supérieurs au SMIC, entre le SMIC (1 141,67 €/mois en 2016) et le montant ouvrant droit à la CMU-C (720 €/mois en 2016), inférieurs au montant ouvrant droit à la CMU-C.

Ainsi, pour tous les **retraités et les plus de 65 ans** :

- ceux dont les ressources sont supérieures au SMIC (1 141,67 €/mois) : tarif réduit 70 %, soit 15 € par mois,
- ceux qui ont un revenu compris entre le SMIC et le montant ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées, soit 802 €/mois) : 80 %, **soit 10 € par mois**.
- ceux qui ont un revenu inférieur ou égal au montant ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées, soit 802 €/mois en 2016) : **gratuité**.

Pour les **jeunes de moins de 26 ans** :

- les étudiants boursiers « niveau 7 » (plus bas niveau de ressources pris en compte) ont désormais droit à la **gratuité**,
- les autres étudiants et scolaires **voient leur tarif inchangé** : 80 % de réduction, **soit 10 € par mois**,
- les autres jeunes de moins de 26 ans disposent de la réduction à 70 %, soit **15 € par mois**.

Enfin, pour les voyageurs occasionnels répondant aux conditions, un tarif adapté

Un tarif 10 déplacements est proposé aux voyageurs occasionnels précisés ci-dessous, s'ils sont domiciliés dans les 101 communes du territoire Tisséo.

Son prix **de 9,80 €, soit 0,98 € le trajet à l'unité au lieu de 1,34 € tarif normal**

Peuvent prétendre à ce tarif :

- les étudiants entre 26 et 35 ans,
- les familles comportant 3 enfants ou plus, tous âgés de moins de 18 ans,
- les personnes dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79 %.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr